

BARÈME DES HONORAIRES À LA CHARGE DU VENDEUR AU 01/09/2022

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC (TVA INCLUSE)
Inférieur à 33 000 €	3 250,00 €	3 900 €*
De 33 000 € à moins de 52 999 €	4 251,00 €	5 100 €*
De 53 000 € à moins de 59 999 €	4 750,00 €	5 700 €*
De 60 000 € à moins de 67 999 €	5 083,33 €	6 100 €*
De 68 000 € à moins de 75 999 €	5 750,00 €	6 900 €*
De 76 000 € à moins de 82 999 €	6 000,00 €	7 200 €*
De 83 000 € à moins de 98 999 €	6 416,66 €	7 700 €*
De 99 000 € à moins de 113 999 €	7 000,00 €	8 400 €*
De 114 000 € à moins de 127 999 €	7 666,66 €	9 200 €*
De 128 000 € à moins de 136 999 €	8 916,66 €	10 700 €*
De 137 000 € à moins de 143 999 €	9 333,33 €	11 200 €*
De 144 000 € à moins de 151 999 €	10 000,00 €	12 000 €*
De 152 000 € à moins de 166 999 €	10 416,66 €	12 500 €*
De 167 000 € à moins de 181 999 €	10 833,33 €	13 000 €*
De 182 000 € à moins de 197 999 €	11 083,33 €	13 300 €*
De 198 000 € à moins de 212 999 €	11 500,00 €	13 800 €*
De 213 000 € à moins de 227 999 €	11 666,66 €	14 000 €*
De 228 000 € à moins de 242 999 €	12 083,33 €	14 500 €*
De 243 000 € à moins de 258 999 €	12 500,00 €	15 000 €*
De 259 000 € à moins de 273 999 €	13 333,33 €	16 000 €*
De 274 000 € à moins de 303 999 €	14 166,66 €	17 000 €*
De 304 000 € à moins de 349 999 €	15 000,00 €	18 000 €*
De 350 000 € à moins de 399 999 €	16 666,66 €	20 000 €*
De 400 000 € et plus....	5 % du prix net vendeur	

*honoraires maximums pratiqués par tranche

En cas de négociation de prix de vente, le montant des honoraires reste calculé sur le prix de mise en vente initial.

Dans le cadre d'un parrainage pour une mise en vente, une remise de 500 € sera appliquée sur le barème.

LOCATION - BAUX D'HABITATION OU DE DROIT COMMUN)

HONORAIRE VISITE (constitution de dossier, rédaction de bail.)

- Propriétaire : 6 % du loyer annuel avec charges
- Locataire : 6 % du loyer annuel avec charges dans la limite de 8 € le m2

HONORAIRE DE NÉGOCIATION À CHARGE PROPRIÉTAIRE HORS GESTION : 100 € TTC

HONORAIRE ÉTAT DES LIEUX (réalisés par EDL SOLUTION)

APPARTEMENT	PROPRIÉTAIRE		LOCATAIRE PLAFONNÉ À 3€/M2	
	VIDE	MEUBLÉ	VIDE	MEUBLÉ
Du studio au T2	90 €	112,5 €	90 €	112,5 €
T3 et plus	110 €	137,5 €	110 €	137,5 €

MAISON	PROPRIÉTAIRE		LOCATAIRE PLAFONNÉ À 3€/M2	
	VIDE	MEUBLÉ	VIDE	MEUBLÉ
Du studio au T3	100 €	125 €	100 €	125 €
T4 - T5	125 €	156,25 €	125 €	156,25 €
T6 et plus	150 €	187,5 €	150 €	187,5 €

ETAT DES LIEUX LOGEMENTS MEUBLÉS : le tarif sera majoré de 25 % sur le tarif défini

HONORAIRES POUR PARKING OU GARAGE SEUL (CHARGE LOCATAIRE) : 100 € TTC

AVENANT AU BAIL : 150 € TTC

LOCATION (LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS)

HONORAIRES DE NÉGOCIATION, RÉDACTION DE BAIL ET ÉTAT DES LIEUX (CHARGE LOCATAIRE) : 1 mois de loyer TTC

RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL : 50 % d'un mois de loyer TTC

GESTION LOCATIVE

HONORAIRES DE GESTION À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE : 6 % HT soit 7,2 % TTC sur les loyers et charges encaissés

TAUX ASSURANCE : 3 % selon l'option prise et sur les loyers et charges encaissés

l'Adresse
l'immobilier coopératif